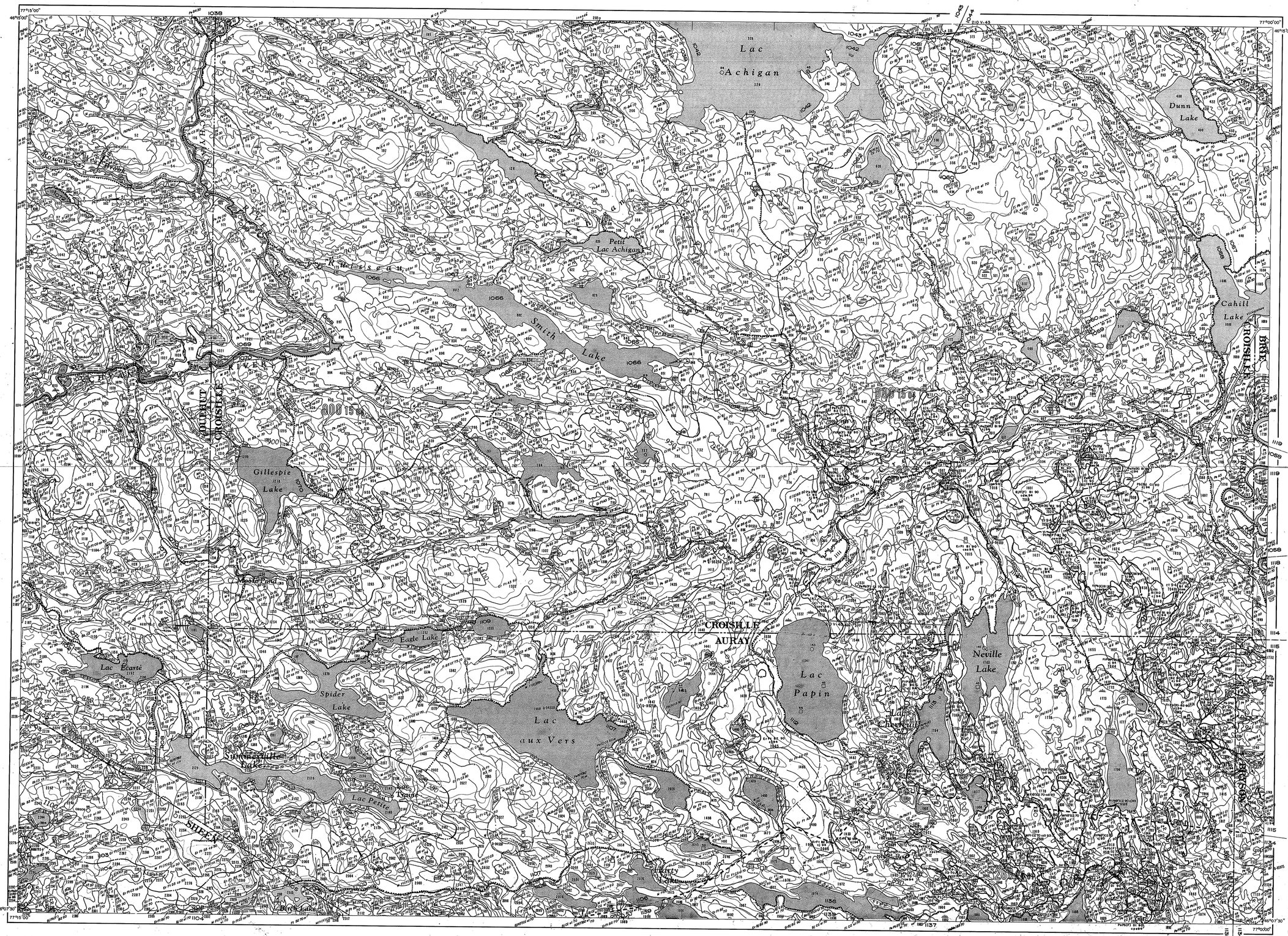

Compil. for.: 7402-7704-8302-8600-6520-7089
À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe partielle
Coupe partielle (jardinage ou à pied)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Épandage compostage
Récolte dans les friches boisées (décloche libre)

N.B. Ces interventions n'indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — (aucune essence composée prédominante)
— — 5 épinettes noires et/ou épinette rouge
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 5 mélèze (laricin)
— — 5 sapinette
— — 5 pruche (plantation)
Pessière
— — (épinettes noires et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence composée prédominante)
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 mélèze
— — 5 pruche
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 5 mélèze
— — 5 sapinette (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
Sapinière
— — (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence composée prédominante)
— — 5 thuya (cèdre)
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 5 mélèze
— — 5 pruche (plantation d'épinette blanche)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence composée prédominante)
— — 5 thuya (cèdre)
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 5 mélèze
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 5 sapin et/ou épinette blanche (plantation)
Mélèzaie
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence composée prédominante)
— — 5 thuya (cèdre)
— — 5 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 5 pruche
— — 5 sapin et/ou épinette blanche (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze sibérien)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc
— — — avec résineux
— — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec résineux
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau jaune avec résineux
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec épinette noire
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
Peuplier avec résineux
Peuplier rouge résineux
Cèdre avec résineux
— — 5 pin blanc
— — 5 pin rouge
Mélange d'feuillus intolérants sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
Peuplier
Peuplier baumier
Érablière
— — à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle (plus épaisseur légère)
Chablis partiel
Épidémie légère
Brulis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brulis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DEL
50 (ans)	0-30 ans
70 "	31-50 "
70 "	51-80 "
70 "	81-80 "
100 "	81-100 "
120 "	101-120 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
70-50 "	50-70 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
120-70 "	70-120 "
120-90 "	90-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JIr (jeune irrégulière) Peuplé à dominance de feuillus intolérants, peuplé des tiges entre 0 et 90 cm.
Vieilleuse irrégulière) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé entre 50 et 90 cm.
Vieilleuse irrégulière) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé des tiges supérieures de 90 cm.
Autres peuplements irréguliers des tiges n'est plus de 90 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	normal
Moyenne	30 à 60%	P
Forte	60 à 90%	P
Abrupte	90 % et plus	P

Superficie minimale de pente : 50 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 50m	2 40m	3 30m	4 20m	5 10m	6 5m
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 30%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C5 d2 50% ⊖
S = sélectivation
1 = classe de pente
E = classe d'âge
3 = classe de hauteur
C = classe de densité
5 = sous group. d'essences
d = groupement d'essences
2 = classe de hauteur
50% = classe de densité

B C5 H40 D3 P
B = classe de pente
C = classe d'âge
5 = sous group. de l'origine
H = classe de hauteur
40 = classe de hauteur
D = classe de densité
3 = type de couvert
P = classe de pente

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 7
Unité de gestion — 71
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage

Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 15*
Concessionnaire ou autres — 04*

Bassin hydrographique — 304
Bassin primaire — 0
Bassin secondaire — 1

Unité de gestion privée

Municipalité — 0031*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 1062*

Région écologique — 3h*

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière
Photographie aérienne : 1981
Année de publication : 1982
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 / 4 / 82
Déclinaison magnétique : 13° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-K-5 S.E.	31-K-6 S.O. S.E.	31-K-7 S.O.
31-K-4 N.E. S.E.	31-K-3 N.O. S.O. S.E.	31-K-2 N.O. S.O.
31-F-13 N.E.	31-F-14 N.O. N.E.	31-F-15 N.O.

31 K/3 N.E.

GC 71 — 2 — 51